

Rythmes scolaires, conditions de travail, postes, effectifs...

Grève le jeudi 20 novembre 2014 !

Depuis septembre 2013 et pour l'ensemble des écoles septembre 2014, les élèves subissent un rythme imposé par le ministère de l'éducation et mis en place par les communes en fonction de leurs convenances et de leur budget.

Toutes et tous, enseignant-es et ATSEM, parents, enfants ont pu constater que la réforme ne répondait à aucune des difficultés rencontrées par les enfants et les personnels.

SUD Éducation s'y oppose depuis le début et demande l'abrogation des décrets Peillon et Hamon. Les personnels enseignants, les ATSEM, les élèves ont besoin de mesures immédiates, conditions préalables à un changement des rythmes scolaires :

- Suppression de l'aide personnalisée ou de ses successeurs et mise en place de RASED complets sur tous les territoires, avec les collègues des différentes spécialités (pédagogiques, rééducatives et psychologiques), qui ne doivent être ni fusionnées ni supprimées mais reconnues et maintenues dans leurs spécificités
- Augmentation du nombre de postes aux concours et titularisation de tous les personnels précaires
- Abrogation de la masterisation et mise en place d'une véritable formation initiale rémunérée
- Abrogation des programmes actuels
- Abandon du socle commun et de sa déclinaison en livret personnel de compétences
- Réaffirmation de la liberté pédagogique et abandon des procédures de fichage des élèves et de contrôle du travail des enseignant-es
- Réappropriation du pouvoir décisionnel par les équipes pédagogiques
- Augmentation des salaires des personnels de la fonction publique
- Suppression de toutes formes d'annualisation du temps de travail
- Rétablissement des droits syndicaux, du droit de grève et abrogation du service minimum
- Le débat sur les rythmes scolaires ne peut être dissocié d'une réflexion de fond sur une école émancipatrice.

La réforme des rythmes est un enjeu pour les élèves de la maternelle à l'université, pour leur famille et l'ensemble de la société, ainsi que pour tous les personnels de l'éducation et agents territoriaux .

C'est pourquoi Sud Éducation revendique :

- La réduction du temps de travail de tous les personnels
- La réduction du nombre d'élèves par classe
- Une réforme du contenu des programmes et des apprentissages
- L'augmentation du nombre de titulaires-remplaçant-es pour garantir le droit des personnels à être remplacé en cas de congés maladie, de stages, de formations continues et assurer les droits syndicaux
- Le développement d'une formation continue de qualité sur le temps de service pour tous les personnels
- Des dispositifs de soutien aux apprentissages (plus d'enseignant-es que de classes)
- L'autogestion des personnels dans les écoles et les établissements

Pour que l'ensemble des questions puissent être réellement posées et que les personnels puissent enfin participer à la transformation de l'école, SUD Éducation Var appelle à la grève le 20 novembre !

Rassemblement 10h30, place de la Liberté à Toulon